PROJET SANTE FAMILIALE ET PREVENTION DU SIDA (S.F.P.S)

ETUDE DE FAISABILITE

Objet : Programme intégré de Santé Familiale dans les secteurs privé et para-public en Côte d'Ivoire

Dakar, le 12 Février 1997

Alpha DIENG

Aminata NIANG

TABLE DES MATIERES

Titres	Pages
Introduction	06
Chapitre 1 : Les sociétés appelées à démarrer le Programme de SF/PF des secteurs privés et semi-public	08
I- Acception de l'assistance en Santé Familiale et planification à apporter aux sociétés	08
II- Contenu de l'assistance	09
III- Identité et projets individuels des sociétés appelées à démarrer le programme	10
Chapitre 2 : L'agence d'exécution du programme des secteurs privés et semi-public	43
I- Choix de l'AIBEF comme agence d'exécution du programme SF/PF des secteurs privé et semi-public	43
II- Missions attendues de l'agence d'exécution	44
III- Les structures de gestion du programme SF/PF des secteurs privés et semi-public au sein de l'agence d'exécution	45
IV- Budget requis pour le fonctionnement de l'agence d'exécution	47
Chapitre 3 : Les instruments juridiques et institutionnels nécessaires au développement du programme	49
I- Amendement de la convention AIBEF/Ministère de la Santé Publique de janvier 1995	49
II- Elargissement de la compétence du Conseil National et de l'Assemblée Générale de l'AIBEF	50
III- La structure de concertation Gouvernement/AIBEF/Entreprises	50
Chapitre 4 : Perspectives à moyen terme du programme de SF/PF dans les secteurs privés et semi-public	51
I- Récapitulation de la phase expérimentale	51
II- L'assistance à moyen terme aux secteurs privé et semi-public	51
Conclusions et recommandations	52
Annexes	55

Personnalités rencontrées et sites visités

1) Personnalités rencontrées

- Directeur du Programme National de Santé de la Reproduction de la Côte d'Ivoire
- Directeur du Projet Santé Familiale et Prévention du SIDA
- Directeur Exécutif de l'AIBEF + staff
- Directeur intérimaire de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
- Directeur des Ressources Humaines de la CNPS
- Directeur des Structures Déconcentrées de la CNPS
- Directeur de la CNPS Bouaké
- Médecin Chef centre médical CNPS de Yopougon
- Médecin Chef centre médical CNPS d'Adjamé
- Directeur Ressources Humaines de la Société Africaine de Plantation des Hévéas (SAPH)
- Assistante sociale de la SAPH
- Médecin Chef du centre médical de Toupah (SAPH)
- Médecin Chef du centre médical de la Société de Conserverie de la Côte d'Ivoire (SCODI)
- Directeur des Ressources Humaines de la Palmindustrie
- Médecin Chef du centre médical de la Palmindustrie
- Médecin Chef du centre médical de Blohorn
- Médecin Chef du centre médical de la Société des Transports Abidjanais (SOTRA) + staff

2) Sites visités

- Centre médical social de Blohorn
- Centre médical de la plantation de Toupah (SAPH)
- Centres médicaux de Palmindustrie à Abidjan et de la plantation de Ekania au Sud-Est
- Centre médical de la SCODI
- Centres Médicaux CNPS d'Adjamé et de Yopougon
- Cliniques AIBEF d'Adjamé et de Yopougon
- Centre médical SOTRA de la zone industrielle
- Centre médical Port Autonome d'Abidjan
- Dispensaire inter-entreprises portuaires

INTRODUCTION

La présente étude fait suite à la mission de prospection, en Côte d'Ivoire, que j'ai effectuée du 20 Octobre au 10 Novembre, relative aux potentialités recelées par les secteurs privé et para-public de ce pays en matière de promotion et de développement des activités de santé familiale et de planification familiale.

Le rapport que j'avais établi de cette mission faisait ressortir les principaux constats qui suivent

- Le Gouvernement Ivoirien a opté clairement, depuis le début de l'actuelle décennie, pour la santé maternelle et infantile et pour la planification familiale comme stratégie de régulation démographique et de recherche du mieux-être des populations Ivoiriennes.

- A ce titre un certain nombre de mesures d'ordre juridique et institutionnel ont été prises (Déclaration de la politique de développement des ressources humaines, 1991 ; Convention Gouvernement de la Côte d'Ivoire/AIBEF relative à l'installation de services de planification familiale dans le secteur public ; création en 1991 d'un bureau de coordination des activités de planification familiale remplacé, en 1996, par une direction éxécutive du programme national de santé de la reproduction.

- L'opinion publique est globalement favorable à la notion d'espacement des naissances quoiqu'il demeure quelques confusions concernant les concepts d'espacement et de limitation des naissances.

- Le gouvernement de la Côte d'Ivoire accueille très favorablement la participation des secteurs privé et semi-public aux politiques et programmes nationaux de santé et de population, comme précisé notamment dans la Déclaration de la politique de Développement des Ressources Humaines, le Plan de Développement Sanitaire de la Côte d'ivoire (1996 à l'an 2005).

- Les secteurs privé et semi-public paraissent très ouverts à la santé familiale et à la planification familiale. A ce titre, le projet dit d'éducation familiale dans les entreprises privées, exécuté en 1990-1991 par l'AIBEF, a pu toucher une dizaine de grandes sociétés de la place.

- Les secteurs privé et para-public de la Côte d'Ivoire contribuent à environ 40 % au développement sanitaire de ce pays. Ils comptent une population médicale comprise entre 5 et 6 millions d'habitants.

- Les importantes potentialités recelées dans les secteurs privé et para-public ne sont malheureusement exploitées que de manière parcellaire, ponctuelle et timide, sans une action complémentaire et programmatique avec le secteur public.

- L'assistance offerte aux secteurs privé et para-public en matière de santé familiale et de planification familiale s'est limitée jusqu'ici à des activités d'information et de sensibilisation, ainsi qu'à la distribution de méthodes barrières.

C'est sur les constats ci-dessus que se fonde le présent rapport qui est intitulé "Etude de faisabilité d'un programme intégré de santé familiale et de planification familiale en Côte d'Ivoire".

Je l'ai élaboré avec la précieuse participation et collaboration de ma proche collaboratrice, Mme Aminata Niang, Directeur Technique à SANFAM, qui a notamment conçu toute la partie relative à l'estimation des besoins en formation, en équipement (administratif, médical, audio-visuel), en dotation, en produits contraceptifs et en renforcement technique de la structure qui sera désignée comme agence d'exécution du programme.

La philosophie générale de cette étude de faisabilité, c'est de proposer la voie à suivre pour démarrer de manière concrète un programme de santé familiale et de planification familiale dans les secteurs privé et para-public et ce, dans les délais les plus brefs (dés le mois de Juin 1997).

Pour ce faire, nous nous sommes accordés, Mme Niang et moi même, sur la foi des conclusions du rapport sur ma mission de prospection à :

- sélectionner 7 sociétés appelés à démarrer le programme qui, après deux années d'expérimentation, sera progressivement étendu au maximum des sociétés, cliniques privées, cabinets médicaux et autres infirmeries privées capables de développer des activités de santé familiale et de planification familiale

- proposer l'AIBEF comme agence d'éxécution qui, à ce titre, devra recevoir l'assistance lui permettant d'installer des points de prestation de service de santé familiale et de planification familiale au sein des structures médicales des sociétés (formation , équipement, dotation en produit contraceptifs) tout en veillant à superviser et à assurer le suivi des activités de ces points de prestation de service.

- suggérer les instruments d'ordre juridique et institutionnel susceptibles de faciliter l'assistance aux secteurs privé et para-public et d'assurer une parfaite complémentarité des programmes réalisés par les secteurs tant privé, semi-public que public

. Des activités de médecine du travail

Elles s'adressent aux salariés et comprennent les visites légales imposées par la réglementation en vigueur, conformément au code du travail et de la médecine d'entreprise à savoir :

- Visites d'embauche, visites systématiques et visites de reprise de travail après une maladie professionnelle ou autre ou un accident de travail.

. Des activités de médecine préventive

- Prophylaxie contre le paludisme et dépistage des endémies
- Prévention (vaccination, conseils de régime...)
- Consultations des nourrissons et des enfants
- Les consultations pré et post-natales, ainsi que les accouchements sont assurés par la sage femme responsable de la maternité relevant du secteur public, qui travaille en étroite collaboration avec l'équipe de la SAPH.

Notons que les activités de PF avaient démarré, dans ces différents sites, avec l'AIBEF. Le personnel a été formé et un petit stock de démarrage de distribution de contraceptifs a été mis en place. Malheureusement, ce programme a du s'arrêter brusquement sans qu'aucun autre ne soit venu s'y substituer.

La population desservie par les services médico-sociaux de la SAPH présente d'une manière générale les caractéristiques socio-sanitaires typiques de la population Ivoirienne. Un taux de mortalité infantile est très élevé, une malnutrition importante des enfants de moins de 5 ans, les grossesses rapprochées, le taux de prévalence du SIDA élevé.

Il faut noter que 80 % de la population dans les plantations est d'origine étrangère et est constituée à une large majorité de Burkinabés.

Besoins en formation

La réalisation des objectifs demandera la formation du personnel suivant le tableau ci-dessus

Thèmes	Personnel				
	Médecins	Sage femmes	Assist-sociale	Infirmiers	Auxiliaires
Gestion de programme PF	1				
Technologie contraceptive	3	1		4	
S I G		1		4	6
IEC/PF		1	1	4	8
Counselling	3	1	1	4	
Technique de labo				4	
Prévention des infections	3	1	1	4	36

BUDGET

a) Formation

* Gestion pour un Médecin = 707.800

* Technologie contraceptive

Participants : 3 méd. + 1 SF + 4 Inf.

Perdiem	=	12000 x 28 x 8	=	2.688.000
Hébergement	=	14.000 x 13 x 8	=	1.456.000
Transport	=	12.000 x 8	=	96.000
Ressources			=	200.000
Honoraires	=	25 000 x 2 x 5p	=	250.000
Pause-café	=	1 500 x 2 x 8 x 13p	=	312.000
Stage pratique	=	50.000 x 8	=	400.000
Location salle	=	5 000 x 13	=	75.000
		Sous-Total	=	5.477.000

* I E C/P F

Participants	=	1 A.S. + 1 SF + 4 Inf. + 8 Aux (2/centre)		
Perdiem	=	12.000 x 14 x 7p	=	1.176.000
Hébergement	=	14.000 x 14 x 7p	=	1.372.000
Transport	=	12.000 x 14	=	168.000
Ressources			=	300.000
Location salle	=	5.000 x 6p	=	30.000
Pause café	=	1.500 x 2 x 14 x 6p	=	252.000
		Sous-total	=	3.298.000

* Counselling

Participants	=	3 Méd + 1 SF + 1 A.S. + 4 Inf.		
Perdiem	=	12.000 x 9 x 7p	=	756.000
Hébergement	=	14.000 x 9 x 7p	=	882.000
Transport	=	12.000 x 9	=	108.000
Location salle	=	5.000 x 6	=	30.000
Ressources			=	200.000
Pause café	=	1500 x 2 x 9 x 6p	=	162 000
		Sous-Total	=	2.138.000

* Technique de laboratoire

Participant	=	1 Infirmier à Toupah	=	677.000

* Prévention des infections

Participants	=	44 agents impliqués dans la PI		
Perdiem	=	5.000 x 2p x 44	=	440.000
Pause café	=	1.500 x 2 x 2p x 44	=	264.000
Ressources			=	150.000
		Sous-total	=	854.000

b) I.E.C

Conférences, événements spéciaux	=	3.000.000

9

* Le centre médical polyvalent de Yopougon

Véritable polyclinique dont le taux de fréquentation est de 25.000 patients par an. A l'instar du centre d'Adjamé, le centre de Yopougon couvre tous les aspects de la médecine préventive et curative malgré des services de santé familiale très timides.

Le centre médical abrite également une école maternelle ainsi que le centre de formation des cadres de la CNPS. Yopougon compte 800.000 Habitants et dispose de 10 structures sanitaires

* Le centre de Bouaké

Moins important que celui de Yopougon, le centre de Bouaké peut être comparé à celui d'Adjamé, constituant un bon choix pour abriter le programme de planification familiale et de lutte contre le SIDA.

La répartition du personnel dans les 3 centres

Personnel	Centres		
	Yopougon	Adjamé	Bouaké
Médecin	6 (3 vacataires)	3 dont 1 gynéco vacataire	2
Sage-femme	6	3	3
Assistante sociale	1	1	1
Infirmier(e) d'Etat	5	7	4
Educatrice sociale	0	1	
Educatrice sociale adjte	0	7	
Aide/auxiliaire sanitaire et sociale	40 dont 2 en gynéco	22	8
Laborantin (technicien)	1	1	
Aide Laborantin	4		

10

BUDGET

a) Formation

*	Gestion pour 2 médecins		=	1.415.600
*	Technologie contraceptive			
	Participant =	4 Méd. + 12 SF		
	Perdiem =	12 000 x 16 x 28p	=	5 376.000
	Hébergement =	14 000 x 16 x 13p	=	2 912.000
	Transport =	12.000 x 16	=	192.000
	Ressources		=	400.000
	Honoraires =	2 x 25.000 x 5p	=	250.000
	Location salle =	5 000 x 13p	=	65.000
	Pause café =	1 500 x 2 x 16 x 13p	=	624.000
	Stage pratique =	50.000 x 16	=	800.000
		Sous-total =		10.619.000

* I E C/P F (en 2 sessions)

Participants : Yopougon = 6 SF + 1 AS + 10 aide inf.
Adjamé = 3 SF + 1 AS + 6 aide inf.
Bouaké = 3 SF + 1 AS + 2 aide inf.

Lieu : Centre de formation Yopougon

Perdiem résidents	=	5.000 x 27 x 7p	=	810.000
Perdiem non résidents	=	12000 x 6 x 7p	=	504.000
Hébergements	=	14000 x 6 x 7p	=	588.000
Pause café	=	1500 x 2 x 6 x 33	=	594.000
Location salle	=	50000 x 12p	=	600.000
Transport	=	12000 x 6	=	72.000
Ressources	=		=	400.000
		Sous-total	=	3.568.000

* Counselling

Lieu : Centre de formation de Yopougon en 2 sessions

Participants = 4 Méd + 12 SF + 3 AS

Perdiem résidents	=	5.000 x 14 x 6p	=	420.000
Perdiem non résidents	=	12.000 x 5 x 7p	=	420.000
Hébergement	=	14.000 x 5 x 7p	=	490.000
Déplacement	=	12.000 x 5	=	60.000
Location salle	=	50.000 x 12p	=	600.000
Pause café	=	1.500 x 2 x 19 x 6p	=	342.000
Ressources	=		=	300.000
	Sous-total		=	2.632.000

* Technique de labo

Participants : 3 laborantins

Perdiem	=	12.000 x 3 x 30p	=	1.080.000
Hébergement	=	14.000 x 3 x 15p	=	630.000
Déplacement	=	12.000 x 3	=	36.000
Location salle	=	5.000 x 15p	=	75.000
Stage pratique	=	50.000 x 3	=	150.000
Pause café	=	1.500 x 2 x 3 x 15p	=	135.000
Ressources			=	75.000
		Sous-total	=	2.180.000

* Prévention des infections

Perdiem	=	5.000 x 75 x 2p	=	750.000
Pause café	=	1500 x 2 x 75 x 2p	=	450.000
Ressources			=	150.000
		Sous-total	=	1.350.000

b) I E C.

Conférences, causeries...		=	1.500.000
Evénements spéciaux		=	3.000.000
	Sous-total	=	4.500.000

12

c) Equipement

Administratif	=	5.420.000 x 3	=	16.260.000
Mobilier de bureau	=	557.000 x 3	=	1.671.000
Médical	=	2.998.860 x 3	=	8.996.580
Labo (cf. liste en annexe)			=	1.329.000
I E C	=	3.716.640 x 3	=	11.149.920
		Sous-total	=	39.406.500

d) Contraceptifs (PM)

e) Voyage d'étude = 723.550

BUDGET RECAPITULATIF

1) Formation

Gestion	=		1.415.600
T.C	=		10.619.000
I E C/PF	=		3.568.000
Counselling	=		2.632.000
labo	=		2.180.000
P.I	=		1.350.000
	Sous-total	=	21.764.600

2) Equipement

Administratif		=	16.260.000
Mobilier		=	1.671.000
Médical		=	8.996.580
Labo		=	2.180.000
P.I		=	1.350.000
	Sous-total	=	39.406.500

3) Contraceptifs = PM

4) Voyage d'étude = 723.550

5) I.E.C. = 4.500.000

TOTAL = 66.394.650

13

ANNEXE

Liste Equipement de Labo (renforcement)

Désignation	Nbre	P.V.	PI
Ecouvillon (boîte de 1000)	3	8.840	26.520
Test de grossesse (boîte de 100)	15	24.596	368.940
Porte-tube	3	7.280	21.840
Spatules (carton de 12 btes de 500)	1	19.760	19.760
Papier buvard (btes)	6	2.600	15.600
Tube à essai (carton de 1000)	1	111.800	111.800
Pipette graduée	3	65.000	195.000
Classeurs lamés (btes de 100)	3	91.000	273.000
Boîte de pétri	60	1.560	93.600
Lames (btes de 1440)	3	35.000	105.000
Lamelles (btes de 1000)	3	10.000	30.000
Brosses à ongles	6	350	2.100
Bililabtix (carton de 2 btes de 100)	2	15.600	31.200
Réactifs (btes de 250)	3	11550	34.650

TOTAL = 1.329.000

C- Palmindustrie

Présentation :

Activités principales	: Agro-industrie
Forme Juridique	: Société d'Etat
Capital	: 3 milliards CFA
Nombre de salariés	: 10.458
Produits commercialisés	: HUILE DE PALME, COPRAH ET TOURTEAUX

Services médicaux

La Palmindustrie compte 8 structures médicales dont les plus importantes sont celles d'Abidjan et d'Ehania où nous trouvons le personnel suivant

Abidjan	Ehania
2 médecins	1 infirmier
1 infirmier major	1 aide sociale
1 aide sociale	1 matrône accoucheuse
Personnel d'appui : 6	Personnel d'appui : 3
Population médicale : 2.000	Population médicale : 5.000

La supervision des agents est assurée par les 2 médecins du siège au cours de leurs visites sur le terrain.

BUDGET

a) Formation

*	Gestion : 1 médecin	=	707.800
*	Technique contraceptive : 1 méd. + 2 inf.		
	Perdiem = 12.000 X 3 X 28	=	1.008.000
	Hébergement = 14.000 X 3 X 13j	=	546.000
	Transport = 12.000 X 3	=	36.000
	Ressources	=	75.000
	Pause café = 1.500 X 2 X 3 X13	=	117.000
	Stage pratique = 50.000 X 3	=	150.000
	Sous total	=	1.932.000

15

* IEC/PF : 2 inf. + 2 aides sociales

Perdiem	= 12.000 X 4 X 7j	=	336.000
Hébergement	= 14.000 X 4 X 7j	=	392.000
Transport	= 12.000 X 4	=	48.000
Ressources		=	100.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 4 X 6	=	72.000
	Sous total	=	948.000

* Counseling : 1 méd. - 2 A.S. + 2 inf.

Perdiem	= 12.000 X 5 X 7j	=	420.000
Hébergement	= 14.000 X 5 X 7j	=	490.000
Transport	= 12.000 X 5	=	60.000
Ressources		=	125.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 6 X 5	=	90.000
Location salle	= 5.000 X 6	=	30.000
	Sous total	=	1.215.000

* Prévention des infections

Perdiem	= 5.000 X 16 X 2	=	160.000
Pause café	= 1 500 X 2 X 2 X 16	=	96.000
Ressources		=	50.000
	Sous total	=	306.000

TOTAL FORMATION

Gestion	=	707.800
Technique contraceptive	=	1.932.000
I.E.C./PF	=	948.000
Counseling	=	1.215.000
Prévention des infections	=	306.000
Total	=	5.108.800

b) I.E.C.

Conférences	)		
	)-------->	=	3.000.000
Evénements spéciaux	)		

c) Equipement

.	Administratif	=	5.440.000
.	Mobilier de bureau = 557.000 X 2	=	1.114.000
.	Equ. médical = 2.998.860 X 2	=	5.996.000
.	Equ. I.E.C.	=	3.716.640
	Total	=	16.246.640

d) Contraceptifs = PM

e) Voyage d'étude = 723.550

BUDGET RECAPITULATIF

*	Formation		
	- Gestion	=	707.800
	- Technique contraceptive	=	1.932.000
	- I.E.C./PF	=	948.000
	- Counseling	=	1.215.000
	- Prévention des infections	=	306.000
	Sous total	=	5.108.800
*	I.E.C.	=	3 000.000
*	Equipement		
	- Administratif	=	5.420.000
	- Mobilier de bureau	=	1.114.000
	- Equ. médical	=	5.996.000
	- Equ. I.E.C.	=	3.716.640
	Sous total	=	16.246.640
*	Contraceptifs	=	PM
*	Voyage d'étude	=	723.550
	Total	=	25.078.990

D- La Société des Conserves de Côte d'Ivoire (SCODI)

Présentation de la Société des Conserves de Côte d'Ivoire

- Activités principales : conserverie de thon
- Forme juridique : Société Anonyme
- Capital : 907,8 millions CFA
- Date de création : 1961
- Nombre de salariés : 1.200 dont environ 700 femmes
- Produits commercialisés : Conserves de filet de thon
- Chiffres d'affaires : 27,4 milliards CFA
- dont exportation . 27,3 milliards CFA

Services médicaux

La SCODI a l'obligation légale de fournir à ses agents des services médicaux. A cet effet, la société possède en son sein un service médical où sont dispensés des services médicaux curatifs et préventifs.

. Personnel :
- 1 médecin
- 1 sage femme
- 1 infirmière
- 3 aides infirmières
- 1 assistante sociale (au niveau de la direction)

Pour les hospitalisations, la SCODI a signé une convention avec le CHU de Treicheville.

Notons cependant que le service médical ne dispose pas de laboratoire.

Les femmes qui travaillent à la SCODI sont regroupées et chaque groupe est dirigé par 1 cheftaine qui pourra être un éducateur pair dans le cadre du projet. Leur rôle consistera à démultiplier l'information reçue auprès de leurs paires.

BUDGET

a) Formation

*	Gestion pour 1 médecin	=	707.800
*	Technologie contraceptive : 1 méd. + 1 SF		
	Perdiem = 12.000 X 2 X 28 j	=	672.000
	Hébergement = 14.000 X 2 X 13 j	=	364.000
	Transport = 12.000 X 2	=	24.000
	Ressources	=	50.000

Pause café	= 1.500 X 2 X 2 X 13j	=	78.000
Stage pratique	= 50.000 X 2	=	100.000
	Sous total	=	1.288.000

* I.E.C./PF

La formation se fera en 2 sessions, la 2e sera destinée aux éducateurs pairs et aura lieu à la SCODI

1ère session : 1 SF + 1 AS + 1 INF.

Perdiem	= 12.000 X 3 X 7j	=	252.000
Hébergement	= 14.000 X 3 X 7j	=	294.000
Transport	= 12.000 X 3	=	36.000
Ressources		=	75.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 3 X6	=	54.000
	Sous total	=	711.000

2e session : 15 cheftaines + 3 aides infirmières

Perdiem	= 5.000 X 18 X 6j	=	540 000
Pause café	= 1.500 X 2 X 15 X 6j	=	270 000
Ressources		=	200.000
	Sous total	=	1.010.000

* Counseling : 1 méd. + 1 SF + 1 AS

Perdiem	= 12.000 X 3 X 7j	=	252.000
Hébergement	= 14.000 X 3 X 7j	=	294.000
Transport	= 12.000 X 3	=	36.000
Ressources		=	75.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 3 X 6j	=	54.000
	Sous total	=	711 000

* Prévention des infections

Perdiem	= 5.000 X 2j X 10 part.	=	100.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 2j X 10	=	60.000
Ressources		=	50.000
	Sous total	=	210.000

b) Activités I E.C.

- Conférences, causeries	= 500.000)		
	)--->	=	2.000.000
- Evènements spéciaux	= 1.500.000)		

c) Equipement (cf. liste standard)

- Administratif	=	5.420.000
- Mobilier de bureau	=	557.000
- Médical	=	2.998.000
- I.E.C.	=	3.716.640
Sous total	=	12.691.640

d) Contraceptifs = PM

e) Voyage d'étude pour 1 représentant (Sénégal) = 723.550

BUDGET RECAPITULATIF

* Formation		
- Gestion	=	707.800
- Technique contraceptive	=	1.288.000
- I.E.C./PF	=	1.721.000
- Counseling	=	711.000
- Prévention des infections	=	210.000
Sous total	=	4.637.800
* I.E.C.	=	2.000.000
* Equipement		
- Administratif	=	5.420.000
- Mobilier de bureau	=	557.000
- Médical	=	2.998.000
- I.E.C.	=	3.716.640
Sous total	=	12.691 640
* Contraceptifs	=	PM
* Voyage d'étude	=	723 520
TOTAL	=	20.052.960

E- LA SOTRA

Présentation de la Société des Transports Abidjanaise

- Objet social : Transport public urbain au niveau de la ville d'Abidjan et de ses environs
- Statut juridique : Société d'Etat
- Capital social : 3 milliards CFA
- Date de création : 1960
- Nombre de travailleurs : 4.700

Services médicaux

La SOTRA a été dotée d'un centre médical dès sa création en 1960. Elle compte à ce jour

. 2 centres médicaux dirigés par des médecins qui prennent en charge les agents qui travaillent dans les dépôts et leur famille

. 4 infirmeries destinées aux agents uniquement

Chaque centre médical comprend 3 sections :

1 section agent
1 section famille
1 section éducation sanitaire

Répartition du personnel dans les 2 centres médicaux

Personnel	Siège	Yopougon
Médecin	1	1
Sage femme	1	0
Assistante sociale	1	1
Infirmier(e)	4	3
Aide-infirmier	5	6
Laborantin	1	1
Agent social (section éducation sanitaire)	1	1

En plus du personnel cité ci-dessus, la SOTRA compte 2 autres médecins et 20 aides infirmiers répartis dans les infirmeries.

Les activités médicales de la SOTRA comprennent :

- des activités de médecine générale
- des activités de médecine du travail
- des activités de médecine préventive

BUDGET

a) Formation

* Gestion pour 1 médecin = 707.800

* Technologie contraceptive

Participants : 2 méd. + 1 SF + 2 INF.

Perdiem	= 12.000 X 5 X 28j	=	1.680.000
Hébergement	= 14.000 X 5 X 13j	=	910 000
Transport	= 12.000 X 5	=	60.000
Ressources		=	125.000
Honoraires 2 vacataires	= 25.000 X 2 X 5j	=	250.000
Location salle	= 5.000 X 10	=	50.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 13j X 5	=	195.000
	Sous total	=	3.270.000

* I.E.C./PF : 2 Inf. + 2 AS + 1 SF + 2 agents sociaux
4 aides inf. + 4 éducateurs pairs

La formation des 4 aides infirmiers et 4 éducateurs pairs se fera à la SOTRA.

1ère session

Perdiem	= 5 000 X 8 X 6j	=	240 000
Pause café	= 1.500 X 2 X 8 X 6j	=	144.000
Ressources		=	100.000
	Sous total	=	484.000

2e session

Perdiem	= 12.000 X 7 X 7j	=	588.000
Hébergement	= 14.000 X 7 X 7j	=	686.000
Transport	= 12.000 X 7	=	84.000
Location salle	= 5.000 X 6	=	30.000
Ressources		=	175.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 6 X 7	=	126.000
	Sous total	=	1.689.000

22

* Counseling · 2 méd + 1 SF + 2 AS + 2 Inf. + 2 agents services sociaux

Perdiem	= 12.000 X 9 X 7j	=	756.000
Hébergement	= 14.000 X 9 X 7j	=	882.000
Transport	= 12.000 X 9	=	108.000
Ressources		=	225.000
Location salle	= 5.000 X 6	=	30.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 9 X 6	=	162.000
	Sous total	=	2.163.000

* Technique de labo : 2 laborantins

Perdiem	= 12.000 X 2 X 30j	=	720.000
Hébergement	= 14.000 X 2 X 15j	=	420.000
Transport	= 12.000 X 2	=	24.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 2 X 12j	=	72.000
Ressources		=	50.000
Stage pratique	= 50.000 X 2	=	100.000
	Sous total	=	1.382.000

* Prévention des infections · dans les 2 sites

Perdiem	= 5.000 X 2j X 30 part.	=	300.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 2j X 30	=	180.000
Ressources		=	100.000
	Sous total	=	580.000

b) I.E.C.

-	Conférences, causeries	=1.000.000)		
		)--->	=	3.000.000
-	Evènements spéciaux	=2.000.000)		

c) Equipement (2 centres)

-	Administratif		=	5.400.000
-	Mobilier de bureau	= 557.000 X 2	=	1.114.000
-	Equ. médical	= 2.998.860 X 2	=	5.997.720
-	Equ. labo	= 1.445.830 X 2	=	2.891.660
-	I.E.C. (cf. liste en annexe)		=	2.162.000
		Sous total	=	17.565.380

d) Contraceptifs PM

e) Voyage d'étude = 723.550

BUDGET RECAPITULATIF

*	Formation		
	- Gestion	=	707.800
	- Technique contraceptive	=	3.270.000
	- I.E.C./PF	=	2.173.000
	- Counseling	=	2.163.000
	- Technique labo	=	1.382.000
	- Prévention des infections	=	580.000
	Sous total	=	10.275.800
*	I.E.C.	=	3.000.000
*	Equipement		
	- Administratif	=	5.400.000
	- Mobilier de bureau	=	1.114.000
	- Equ. médical	=	5.997.720
	- Equ. labo	=	2.891.660
	- I.E.C.	=	2 163.000
	Sous total	=	17.566.380
*	Contraceptifs	=	PM
*	Voyage d'étude	=	723.550
	TOTAL	=	31.565.730

ANNEXE

Equipement I.E.C.

Désignation	Nombre	P.V.	P.T.
Téléviseur	01	400.000	400.000
Magnétoscope	01	350.000	350.000
Projecteur diapo	01	400.000	400.000
Cassette vidéo	08	2.000	16.000
Magnétophone	01	25.000	25.000
Cassette magnétophone	10	500	5.000
Jeu de diapositives	02	26.000	52.000
Ecran de projection	01	65.000	65.000
Affiches	50	1.500	750.000
Boîtes à image	02	50.000	100.000
TOTAL			2.163.000

F- BLOHORN

Présentation

Forme juridique	: Société Anonyme
Capital	: 6.040.000.000 CFA
Date de création	: 1929
Activités principales	: Huilerie, Savonnerie, Lipochimie
Chiffres d'affaires	: 71.316.000.000 CFA
dont Exportation	: 13.029.000.000 CFA
Nombre de salariés	: 900
Produits commercialisés	: DINOR, VILLAGEOISE, TROFAI, SOSSAROME, BLUE BAND, FLORIGNY, RAMA, SOLOR, LIPTON, CALVE, BF, PALME PANTHERE, BEUVOIR, ALESIA, LUX, SUNLIGHT

Services médicaux

La Blohorn possède un centre médico-social pour la prise en charge sanitaire de 900 employés et leur famille.

Le personnel est le suivant :

- 3 médecins vacataires
- 5 infirmiers d'Etat permanents
- 1 assistante sociale permanente
- 1 pharmacienne vacataire

Un comité d'hygiène et de sécurité au travail composé de 10 membres s'occupe de tous les aspects préventifs et éducatifs en matière de santé. Ce comité est très actif en matière de lutte contre le SIDA et mène des séances d'IEC depuis 93.

Blohorn participe au programme de recherche formation sur « l'impact économique du VIH/SIDA dans le secteur public en Côte d'Ivoire » initié par la Fédération nationale des industries de Côte d'Ivoire avec l'appui du fond de développement de la formation professionnelle (FDFP).

BUDGET

*	Gestion : 1 médecin	=	707.800
*	Technologie contraceptive Participants : 1 médecin + 2 inf. d'Etat		
	Perdiem = 12.000 X 3 X 28	=	1.008.000
	Hébergement = 14.000 X 3 X 13j	=	546.000

Transport	= 12.000 X 3	=	36.000
Ressources		=	75.000
Pause café	= 1.500 X 3 X 13j X 2	=	117.000
Stage pratique	= 50.000 X 3	=	150.000
	Sous total	=	1.932.000

* <u>I.E.C /PF</u>
Participants : 1 AS + 2 Inf.

Perdiem	= 12.000 X 3 X 7j	=	252.000
Hébergement	= 14.000 X 3 X 7j	=	294.000
Transport	= 12.000 X 3	=	36.000
Ressources		=	75.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 3 X 6j	=	540.000
	Sous total	=	711.000

* <u>Counseling</u>
Participants : 1 méd. + 1 AS + 2 Inf.

Perdiem	= 12.000 X 4 X 7j	=	336.000
Hébergement	= 14.000 X 4 X 7j	=	392.000
Transport	= 12.000 X 4	=	48.000
Ressources		=	100.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 7 X 4	=	84.000
Location salle	= 5.000 X 6	=	30.000
	Sous total	=	990.000

* <u>Prévention des infections</u>

Perdiem	= 5.000 X 2 X 10	=	100.000
Pause café	= 1.500 X 2 X 2 X 10	=	60 000
Ressources		=	50.000
	Sous total	=	210.000

a) <u>Formation</u>

-	Gestion	=	707.800
-	Technique contraceptive	=	1.932.000
-	I.E.C./PF	=	711.000
-	Counseling	=	990.000
-	Prévention des infections	=	210.000
	Sous total	=	4.550.800

b) I.E.C.

-	Conférences, causeries	= 1.000.000)		
		)-->	=	2.000.000
-	Evènements spéciaux	= 1.000.000)		

c) Equipement

-	Administratif (500 clients : 5.420.000 : 2	=	2.710.000
-	Mobilier (voir liste en annexe)	=	275.000
-	Médical	=	2.998.860
-	I.E.C. (cf. liste en annexe)	=	1.766.000
	Sous total	=	7.749.860

d) Contraceptifs = PM

e) Voyage d'étude = 723.550

BUDGET RECAPITULATIF

*	Formation			
	-	Gestion	=	707.800
	-	Technique contraceptive	=	1.932.000
	-	I.E.C./PF	=	711.000
	-	Counseling	=	990.000
	-	Prévention des infections	=	210.000
		Sous total	=	4.550.000
*	I.E.C.		=	2.000.000
*	Equipement			
	-	Administratif	=	2.710.000
	-	Mobilier	=	275.000
	-	Equ. médical	=	2.998.860
	-	I.E.C.	=	1.766.000
		Sous total	=	7 749.860
*	Contraceptifs		=	PM
*	Voyage d'étude		=	723.550
		TOTAL	=	15.023.410

ANNEXE

Equipement I.E.C.

Désignation	Nombre	P.V.	P.T.
Téléviseur	01	400.000	400.000
Magnétoscope	01	350.000	350.000
Projecteur diapo	01	400.000	400.000
Cassette vidéo	10	2.000	20.000
Magnétophone	01	25.000	25.000
Cassette magnétophone	10	500	5.000
Jeu de diapositives	01	26.000	26.000
Ecran de projection	01	65.000	65.000
Affiches	25	1.500	375.000
Boîtes à image	02	50.000	100.000
Sous total			1.766.000

Mobilier de bureau

Désignation	Nombre	P.V.	P.T.
Armoire métallique	01	150.000	150.000
Fichier à 4 tiroirs	01	125.000	125.000
Sous total			275.000

c)	Equipement		
	- Administratif	=	5.400.000
	- Médical	=	2.998.860
	- Mobilier	=	275.000
	- I.E.C.	=	3.176.640
	Sous total	=	12.390.500
d)	Contraceptifs	=	PM
	Total	=	28.746.300

BUDGET RECAPITULATIF
P.A.A.

Rubriques	Centre médical	Dispensaire Inter-Entreprises
a) Formation		
- Gestion	707.800	707.800
- Technique contraceptive	1.288.000	3.792.000
- I.E.C./PF	1.452.000	3.676.000
- Counseling	990.000	2.874.000
- Labo	677.000	-
- P.I.	338.000	306.000
Sous total	5.452.800	11.355.800
b) I.E.C.	3.000.000	5.000.000
c) Equipement		
- Administratif	2.700.000	5.400.000
- Médical	2.998.860	2.998.860
- Labo	274.342	-
- Mobilier	-	275.000
- I.E.C.	3.716.640	3.716.640
Sous total	9.689.842	12.390.500
d) Contraceptifs	PM	PM
e) Voyage d'étude	723.550	-
TOTAL	18.866.192	28.746.300

TOTAL Centre médical + Dispensaire = 18.866.192 + 28 746.300 = 47.612.492

- Son expérience en qualité d'agence d'exécution. Elle est la seule en Côte d'Ivoire, du moins parmi les organismes Ivoiriens à avoir exercé et à continuer d'exercer des fonctions d'agence d'exécution (voir convention de Janvier 1995 passée entre le ministère de la Santé publique et des affaires sociales et l'AIBEF).

- La qualité de ses ressources matérielles et humaines. L'AIBEF possède l'équipe de gestionnaires, de techniciens et de formateurs la plus qualifiée pour accomplir les missions attendues d'une agence d'exécution. De même elle dispose de sites de formation pratique déjà opérationnelles.

- Son expérience en SF/PF dans le milieu des entreprises. L'AIBEF a eu à diriger en 1990-91 un programme d'éducation familiale dans l'entreprise qui a profité à plusieurs sociétés de la place (voir mon rapport de prospection). Puis depuis 1995 elle développe un programme de distribution à base communautaire pour le compte des secteurs privé et para-public.

- Sa capacité à fournir une contrepartie très appréciable au financement du programme. Elle détient dans ses entrepôts un stock de matériel susceptible d'équiper une trentaine de salles de consultations SF/PF. De même son parc automobile est assez important pour éviter au programme l'acquisition de véhicules.

Certes, si elle est désignée comme agence d'exécution elle devra être renforcée notamment au plan des ressources humaines, des actions de formation et de la supervision. Toutefois un tel renforcement sera d'un coût moindre que si l'on désigne une autre agence d'exécution.

Car l'AIBEF n'a besoin comme renfort que de l'assistance technique à court terme pour améliorer ses compétences en gestion des programmes de SF/PF dans les secteurs privé et semi-public, le recrutement d'un clinicien et celui d'un chauffeur, un appui pour les campagnes promotionnelles en faveur du monde du travail, une dotation supplémentaire en équipement didactique et un accroissement de ses moyens de gestion et de supervision (carburant, perdiem, entretien véhicule, fournitures de bureau).

II- Missions attendues de l'agence d'exécution

Les missions attendues de l'agence d'exécution sont les suivantes :

- Etablir les budgets et programmes d'assistance en SF/PF aux secteurs privé et semi-public

- Identifier et recruter les sociétés, cliniques privées, cabinets médicaux et autres infirmeries aptes à développer des programmes de SF/PF susceptibles de contribuer de manière notable à la réalisation des politiques du Gouvernement Ivoirien en matière de santé et de population

- Organiser les sessions de formation et mettre en place le matériel et l'équipement nécessaires au développement des activités de SF/PF dans les secteurs privé et semi-public

- Assurer le suivi et la supervision du programme d'assistance en SF/PF aux secteurs privé et semi-public

- Collecter les statistiques de services des sociétés bénéficiaires de l'assistance du programme, les exploiter et les transmettre régulièrement aux services compétents du ministère chargé de la santé publique

- Etablir des rapports d'activités périodiques (mensuels, trimestriels, annuels) rendant compte de l'état d'exécution des fonds de l'assistance, de l'évolution des activités de SF/PF dans les sociétés, des progrès réalisés et de l'impact sur les populations couvertes. Ces rapports devront être adressés tant au gouvernement Ivoirien qu'aux donateurs.
- Assurer une coordination entre les activités des sociétés en organisant des séminaires de réflexion et d'actions communes à l'intention de leurs dirigeants

- Développer différentes études concernant la SF/PF dans les secteurs privé et semi-public : enquêtes CAP, recherche opérationnelle, étude situationnelle, analyse coût/bénéfices de la SF/PF dans l'entreprise à des fins d'amélioration des choix stratégiques, de motivation des entrepreneurs à développer des programmes de SF/PF, d'évaluation des programmes, etc...

III- Les structures de gestion du programme SF/PF des secteurs privé et semi-public au sein de l'agence d'exécution

Pour gérer le programme SF/PF des secteurs privé et semi-public l'agence d'exécution devra s'organiser afin de désigner à temps plein ou partiel

- un responsable du programme
- un assistant technique
- un superviseur clinique
- un logisticien/statisticien
- un comptable
- un personnel d'appui.

A) Le responsable du programme

Dans le cas de l'AIBEF par exemple, le responsable du programme doit exercer pour le compte du Directeur Exécutif, les fonctions de Directeur du programme chargé en particulier

- d'assurer le marketing du programme auprès des dirigeants des entreprises, afin de les convaincre de développer des activités de SF/PF au sein de ces dernières

- de coordonner les activités menées par l'AIBEF en faveur des secteurs privé et semi-public

- de concevoir les programmes et les budgets d'assistance en SF/PF aux secteurs privé et para-public

- de concevoir les choix stratégiques en vue du développement de la SF/PF dans les secteurs privé et semi-public
- de recevoir les requêtes des entreprises et de proposer soit leur agrément, soit leur ajournement, soit leur rejet.

Il devra avoir le profil d'un gestionnaire possédant notamment des compétences en matière de gestion administrative et financière.

B) L'assistant technique

Recruté pour une durée maximale dedeux ans, son rôle sera d'adapter les compétences de l'équipe aux spécificités de la gestion des programmes SF/PF dans les secteurs privé et semi-public. A ce titre il aidera

- le responsable du programme à élaborer les programmes, budgets et autres rapports périodiques, ainsi qu'à choisir les stratégies les plus appropriées

- le superviseur clinique à organiser les sessions de formation, à superviser le personnel de santé des sociétés et à assurer un bon suivi des accepteurs

- le logisticien/statisticien à assurer une meilleure collecte des données statistiques, à améliorer les outils de gestion logistique des contraceptifs et à encadrer le personnel des sociétés en matière de tenue des supports de rapport, de classement des fiches et de gestion des stocks de matériel et de contraceptifs.

C) Le superviseur clinique

Il devra être soit une sage-femme, soit un médecin chargé

- de veiller à la qualité du matériel et des produits alloués aux sociétés bénéficiaires de l'assistance du programme

- d'aider à l'organisation des sessions de formation clinique, IEC ou counseling et y prendre part en qualité de facilitateur

-	Assistant technique	87.500 x 15j x 6	=	7.875.000
-	Directeur Exécutif (prime)	200.000 x 26	=	5.200.000
-	Responsable Programme (50 %)	500.000 x 26	=	13.000.000
-	Superviseur (100 %) médecin	700.000 x 1,16x24 + 720	=	20.208.000
-	Logisticien (50 %)	300.000 x 26	=	7.800.000
-	Directeur financier (30 %)	150.000 x 26	=	3.900.000
-	Chauffeur (100 %)	110.000x1,16x24+720.000	=	3.782.400
-	Comptable (100 %)	340.000x1,16x24+720.000	=	10.185.600
-	Secrétaire (100 %)	332.000x1,16x24+720.000	=	9.962.880
-	Planton (10 %)	110.000x1,16x24x10 %+72.000	=	378.240
	Sous/total		=	82.292.120

B) <u>Frais d'administration</u>

Ils se monteront à 30 % des frais d'administration globaux de l'AIBEF. Ce calcul a été effectué sur la base du nombre de structures de santé à assister, du temps de travail des différents agents impliqués dans le développement du programme et de la proportion des activités requises par le programme par rapport aux autres programmes de l'AIBEF. Soit

- Frais de transit	2.700.000
- Carburant	2.700.000
- Eau	216.000
- Electricité	3.240.000
- Fournitures de bureau	5.000.000
- Impression	1.800.000
- Transport aérien Assistant technique	1.500.000
- Entretien locaux	330.000
- Entretien matériel et mobilier de bureau	2.805.000
- Entretien, réparation véhicule	1.600.000
- Honoraires avocat	600.000
- Audit	3.000.000
- Campagnes promotionnelles secteurs privé	20.000.000
- Tournées supervision	2.000.000
- Perdiem Assistant technique 72.500 X 102 jours	7.395.000
- Voyage d'étude Responsable Programme	723.550
- Téléphone	3.500.000
- Télex, télégramme	2.500.000
Sous/total	61.609.550
Total Frais de fonctionnement = 82.292.120 + 61.609.550 =	143.901.670

C) Les coûts indirects

Ils sont calculés sur la base de 15 % des frais de fonctionnement ajoutés au coût global de l'assistance aux sociétés soit

(143.901.670 + 247.475.582) x 0,15 = 58.706.588

D) Récapitulation du Budget de fonctionnement de l'AIBEF

- Frais de personnel	82.292.120
- Frais d'administration	61.609.550
- Coûts indirects	58.706.588
Total budget fonctionnement	202.608.258

CHAPITRE 3 : Les instruments juridiques et institutionnels nécessaires au développement du programme

Si l'AIBEF est choisie comme agence d'exécution il sera très aisé de concevoir le cadre institutionnel et juridique dans lequel le programme se réalisera. Car il faudra simplement adapter le cadre juridique dans lequel se mènent à l'heure actuelle les activités de l'AIBEF.

Il y aura lieu en particulier

- d'amender la convention de Janvier 1995 sus-visée qui lie l'AIBEF au ministère de la santé publique
- d'élargir les compétences d'organes délibérants du Conseil National de l'AIBEF
- de créer une instance de concertation AIBEF/Sociétés privées et para-publiques

I- Amendement de la convention AIBEF/Ministère de la Santé Publique de Janvier 1995

Cette convention qui, d'après le Directeur Exécutif est en cours de révision, devra être amendée pour tenir compte des missions qui seront confiées à l'AIBEF en matière de réalisation du programme des secteurs privé et semi-public. Les dispositions supplémentaires à apporter à la convention pour tenir compte des secteurs privé et para-public concerneront

- l'article 3 de la convention, avant dernier alinéa qu'il faudra reformuler de la manière suivante : « Informer l'opinion, les pouvoirs publics et le monde du travail sur les conditions de vie des familles et suggérer les moyens propres à les améliorer »

- l'article 4 : après l'alinéa 2 page 3, insérer les dispositions suivantes :

  «- installer des services de planification dans les structures de santé des entreprises »
  « - apporter une assistance technique à toute entreprise désireuse de développer en son sein une activité de planification familiale »
  Reformuler l'alinéa 4 de la page 3 de la façon suivante :
  « - procéder au recueil des données sur la planification familiale dans les centres dépendant de l'AIBEF et si possible dans ceux qui appartiennent aux entreprises ou qui relèvent de l'autorité directe du ministère de la santé publique »
  « - procéder au traitement et à la diffusion de ces données »
  Ajouter à la fin de l'article 4
  « - développer des campagnes d'information et de sensibilisation dans les domaines de l'espacement des naissances, de la prévention des MST/SIDA et de la lutte contre la stérilité à l'intention des couches les plus larges de la société Ivoirienne »

II- Elargissement de la compétence du Conseil National et de l'Assemblée Générale de l'AIBEF

Pour permettre à l'AIBEF de fonctionner de la manière la plus souple en sa qualité d'agence d'exécution, il importerait d'ajouter aux compétences de ses organes délibérants que sont son Conseil National et l'Assemblée générale de ses volontaires celles d'examiner, d'approuver et d'adopter ses programmes et ses budgets d'assistance aux secteurs privé et semi-public.

D'une part ceci permettrait au ministère de la santé publique qui est représenté au sein de ses organes de suivre au nom du Gouvernement Ivoirien l'action menée en faveur des secteurs privé et semi-public. D'autre part ces instances seraient l'occasion d'assurer la cohésion entre les activités des secteurs public, semi-public et privé dans le cadre de la réalisation du programme national de planification familiale.

III- La structure de concertation Gouvernement/AIBEF/Entreprises

En sus du rôle joué par les organes délibérants de l'AIBEF, il importe de créer une structure de concertation permanente permettant au Gouvernement, à l'AIBEF et aux chefs d'entreprise de se rencontrer au moins une fois l'an en vue de discuter de tous les problèmes relatifs au programme SF/PF des secteurs privé et semi-public (évolution du programme, progrès réalisés, impacts, qualité de l'assistance, cohésion avec le programme national de PF, couverture en PF du monse du travail, etc...)

Cette structure devrait avoir comme membres

- un représentant du ministère de la santé publique ;
- un représentant du ministère chargé des problèmes de population ;
- un représentant du ou des bailleurs de fonds ;
- un représentant de l'AIBEF ;
- un représentant du regroupement national du patronat en Côte d'Ivoire et
- les représentants de l'ensemble des sociétés bénéficiant de l'assistance du Programme.

Elle pourrait se dénommer comité tripartite Gouvernement/AIBEF/Entreprises pour les activités de SF/PF.

CHAPITRE 4 : Perspectives à moyen terme du programme de SF/PF dans les secteurs privé et semi-public

Comme nous l'avons spécifié tout au long de ce rapport, le programme SF/PF des secteurs privé et semi-public de la Côte d'Ivoire doit commencer par une phase expérimentale de deux années au terme de laquelle il conviendra de l'évaluer en vue de lui imprimer des orientations plus viables et plus durables. Ce sont de telles orientations qui prévaudront notamment durant les 3 ans qui suivront la phase expérimentale.

I- Récapitulation de la phase expérimentale

Cette phase s'étendra sur les deux premières années du programme et concernera 7 sociétés comme indiqué plus haut.

Le coût du programme couvrira et les frais d'intervention de l'AIBEF et ceux qui sont relatifs à l'assistance aux sociétés, à savoir

. Frais d'intervention de l'AIBEF	202.608.258
. Assistance aux sociétés	247.475.582
Total	450.083.840 francs

C'est sur la base d'une telle estimation que nous avons conçu le coût global de l'assistance à moyen terme, c'est-à-dire d'ici les 5 prochaines années.

II- L'assistance à moyen terme aux secteurs privé et semi-public

Avant de fixer le coût de cette assistance, nous nous sommes permis, nous inspirant en cela des enseignements de ma mission de prospection, de proposer la sélection, année par année des sociétés suivantes :

A) Proposition d'entreprises à sélectionner

An 1 - 2	An 3	An 4	An 5
SAPH (2)*	Cie Industrielle du Boro (2)	CNPS (2)	SAFCO (1)
CNPS (3)	CIDT (fibres textiles) (2)	CIE (3)	SCB (2)
SOTRA (2)	CNPS (2)	CI Télécom (2)	SODESUCRE (2)
SCODI (1)	CIE (2)	Cie Caoutchouc Pakidie (1)	Société Caoutchouc du Grand Berry (2)
PAA (2)	1 Clinique privée	1 Clinique privée	1 Clinique privée
Palmindustrie (2)	Palmindustrie (1)	COTIVO (1)	SITARAIL (1)
Blohorn (1)			

* (2) correspond au nombre de structures médicales à équiper. Il est de 2 dans le cas de la SAPH, par exemple.

Ainsi en 5 ans, 23 entreprises pourront bénéficier de l'assistance du programme. Ces entreprises verront 45 de leurs structures de santé équipées et leur personnel médical et social formé.

B) Coût de l'assistance (en millions CFA)

	An 1-2	An 3	An 4	An 5	An 1-5
Sociétés	250	150	165	180	745
Interventions AIBEF	201	90	95	100	486
TOTAL	451	240	260	280	1231

Ainsi le coût global de l'assistance, à moyen terme, au programme des secteurs privé et semi-public se montera à 1,231 milliard CFA soit US $ 2,5 million environ.

Nous pensons qu'un tel coût est raisonnable dans la mesure où, comparativement au programme des secteurs privé et semi-public du Sénégal, il est bien moindre.

Car au Sénégal le coût de l'assistance à 50 structures de santé privées et semi-publiques s'est monté à près de 4 millions de dollars US (dont la moitié a été dépensée avant que le CFA ne soit dévalué).

La même assistance apportée à 45 structures de santé privées et para-publiques Ivoiriennes ne coûtera, (après dévaluation !) que 2,5 millions de dollars USA.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1. Conclusion

La présente étude de faisabilité du programme SF/PF des secteurs privé et semi-public de la Côte d'Ivoire aboutit aux conclusions suivantes :

- Démarrage du programme avec 7 sociétés sélectionnées de manière stratégique, en fonction de l'importance des populations qu'elle couvre, de leur expérience en SF/PF, de la qualité de leur plateau technique et de leurs ressources humaines et de l'intérêt particulier que la SF/PF leur procure au plan de la santé de leurs agents et de leurs familles, du rendement de ces derniers, de leur productivité, et de leurs gains financiers. Ces sociétés sont : la SAPH, BLOHORN, la SCODI, la SOTRA, le PAA, la CNPS et Palmindustrie

- Extension du programme à 16 autres sociétés après les 2 premières années d'expérimentation. Ces 16 sociétés bénéficieront de l'assistance du programme entre les années 3 et 5

- Choix de l'AIBEF comme agence d'exécution du programme. Ce choix est guidé par l'expérience acquise par cet organisme tant en SF/PF qu'en qualité de partenaire privilégié du gouvernement pour tout ce qui concerne cette activité. En plus l'AIBEF est en mesure d'apporter une importante contrepartie au programme (lot de matériel médical, véhicules)

- Nécessité de renforcer l'AIBEF tant au plan des ressources humaines (recrutement d'un clinicien, d'un chauffeur, d'un comptable et d'une secrétaire) qu'à celui des moyens didactiques (complément de matériel pour la formation pratique), de fonctionnement (frais d'administration) et de promotion (campagnes promotionnelles en faveur des secteurs privé et semi-public)

- Coût global du programme pour les 2 premières années = 450.083.840 francs (900.000 US dollars). Il est de 1.231 millions CFA pour 5 ans, soit environ 2,5 millions US dollars.

2. Recommandations

- Obtenir le plus rapidement du Gouvernement Ivoirien que l'AIBEF soit choisie comme agence d'exécution ne serait-ce que pour les 2 premières années d'expérimentation

- Négocier dès réception du présent rapport le montant du financement réel à apporter au programme, en fonction de toutes les indications livrées ci-dessus

- Impliquer dans les négociations les bailleurs de fonds (PSPF, FNUAP, BIT...), le Gouvernement et l'agence d'exécution

- Si l'AIBEF est choisie comme agence d'exécution, amender la convention Ministère de la Santé Publique/AIBEF de Janvier 1995, en fonction de nos suggestions figurant au paragraphe 1 du chapitre 3

- Mobiliser les fonds de l'assistance au plus tard en Avril 1997, pour permettre le démarrage du programme dans le courant du même mois (voir plan d'action du programme de démarrage en annexe).

AMINATA NIANG **ALPHA DIENG**

ANNEXES

Annexe 1

BUDGET TOTAL

RUBRIQUE	SOCIETES						
	CNPS	SAPH	SOTRA	SCODI	PAA	PALMCI	BLOHORN
		(4 centres)	(2 centres)	(1 centre)	(2 centres)	(2 centres)	(1 centre)
A) Formation							
* Gestion	1.415.600	707.800	707.800	707.800	1.415.600	707.800	707.800
* Tech. contraceptive	10.619.000	5.477.000	3.270.000	1.288.000	5.080.000	1.932.000	1.932.000
* I.E.C./PF	3.568.000	3.298.000	2 173.000	1.721.000	5.128.000	948.000	711.000
* Counseling	2.632.000	2.138.000	2.163.000	711.000	3.864.000	1.215.000	990.000
* Labo	2.180.000	677.000	1.382.000		677.000		
* Prév. Infections	1.350.000	854.000	580.000	210.000	644.000	306.000	210.000
Sous total	21.764.600	13.151.800	10.275.800	4.637.800	16.808.600	5.108.800	4.550.800
B) I.E.C.							
* Conférences	1.500.000	1.000.000	1.000.000	500.000	3.000.000	1.000.000	1.000.000
* Evènements	3.000.000	2.000.000	2.000.000	1.500.000	5.000.000	2.000.000	1.000.000
Sous total	4.500.000	3.000.000	3.000.000	2.000.000	8.000.000	3.000.000	2.000.000
C) Equipement							
* Administratif	16.260.000	5.400.000	5.400.000	5.420.000	8.100.000	5.440.000	2.710.000
* Mobilier	1.671.000	2.228.000	1.114.000	557.000	5.997.720	1.114.000	275.000
* Médical	8.996.580	11.992.000	5.997.720	2.998.000	274.342	5.996.000	2.998.860
* Labo	1.329.000	1.445.830	2.891.660		275.000		
* I.E.C.	11.149.920	3.716.640	2.162.000	3.716.640	7.433.280	3.716.640	1.766.000
Sous total	39.406.500	24.782.470	17.565.380	12.691.640	22.080.342	16.246.640	7.749.860

RUBRIQUE	SOCIETES						
	CNPS	SAPH	SOTRA	SCODI	PAA	PALMCI	BLOHORN
		(4 centres)	(2 centres)	(1 centre)	(2 centres)	(2 centres)	(1 centre)
D) Contraceptifs	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
E) Voyage d'étude Sous total	723.550	723.550	723.550	723.550	723.550	723.550	723.550
TOTAL	66.394.650	41.657.350	31.564.730	20.052.960	47.612.492	25.078.990	15.023.410

Annexe 2

PLAN D'ACTION

Programmation des activité à mener durant la période allant de février 97 à décembre 98

Activités	Période	Responsable	Observations
Choix agence d'exécution et finalisation documents officiels (accord de subvention, protocole d'accord...)	Février - Mars 97	MSP SFPS	
Séminaire de démarrage du projet. Elaboration des plans d'action des sociétés	Avril 97	Agence d'exécution SANFAM SFPS	SANFAM apportera son appui
Voyage d'étude au Sénégal des responsables des sociétés	Mai 97	Agence d'exécution SANFAM	Les responsables des sociétés choisies viendront s'enquérir de l'expérience de Sanfam
Formation	Juin à Octobre 97	Agence d'exécution et partenaires	
Equipement	Juillet à Novembre 97	SFPS	Les centres devront être équipés dès après la formation des agents
Supervision : - interne - SANFAM	Activité continue Tous les 3 mois en 97 Tous les 6 mois en 98	Agence d'exécution SANFAM	
Evaluation	Nov. - Déc. 97 Nov. - Déc. 98	SFPS/SANFAM SFPS/SANFAM	

PROGRAMMATION

Activités	An 1				An 2			
	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4
Choix agence d'exécution - finalisation documents officiels	|-----|							
Séminaire de démarrage	|--	--|						
Voyage d'étude		|--|						
Formation			|----------	--|				
Equipement			|---------	----|				
Supervision : - interne - SANFAM			|-------	----------|	|---------	----------	----------	----------|
Evaluation				|---|				|----|

Annexe 3

PLAN DE REQUETE

I- INTRODUCTION

1.1 Situation démographique et ses conséquences
1.2 Politique de population
1.3 La Planification familiale
1.4 En conclusion

II- PRESENTATION DE LA SOCIETE

2.1 Information générale
2.2 Services médico-sociaux

III- LE PROJET

3.1 Justification du projet
3.2 Objectifs du projet
3.3 Activités du projet
  3.3.1 I.E.C.
  3.3.2 Prestations cliniques et PF
3.4 Formation du personnel
3.5 Gestion du projet
3.6 Plan d'action
3.7 Budget
3 8 Budget détaillé

IV- ANNEXES

4.1 Equipement
  4.1.1 Equipement médical
  4.1.2 Equipement I.E.C.
  4.1.3 Equipement de bureau
4.2 Matériel de bureau consommable
4.3 Liste du matériel médical existant

ELABORATION DE REQUETE
(canevas à adapter au statut de l'entreprise)

Préambule

I- Présentation de l'entreprise

1.1 Carte d'identité

1.2 Investissement et financement

* au plan capital
* au plan financement à long terme

1.3 Caractéristiques techniques

1.4 Commercialisation

1.5 Place de l'entreprise en C.I. et dans le monde

II- Définitions des objectifs - Justificatif du projet

1) Les objectifs

a- à long terme
b- à moyen et court terme

2) Le contexte

III- Analyse des moyens

1) Les moyens existants et le fonctionnement

a- le service médical

b- le personnel

c- les locaux

d- matériel logistique

* pour examen clinique
* pour examen gynécologique
* pour examen radioscopique

e- fonctionnement

- tâches préventives
- tâches curatives
- horaires
- emploi du temps
- budget

f- environnement médical

2- Analyse de l'existant

- compétences
- ressources

3- Critique de l'existant

- les faiblesses
- éléments d'acceptabilité du projet SR/SIDA
- besoins réels du P/SR/SIDA

4- Etude des besoins

a- besoins à coût nul
b- besoins nouveaux
c- personnel
d- équipement
  * clinique
  * administratif
  * I.E.C.
  * labo
  * formation

e- réorganisation souhaitée
f- les priorités
g- moyens associés

IV- **Schéma Directeur**

1) Plan d'action

- An 1 / trimestre
- An 2 / trimestre

V- **Synthèse pour décision**

Annexe 4

FORMATION

SOCIETES	DOMAINES DE FORMATION/CATEGORIE													
	Gestion	Technique Contraceptive			L.E.C./PF				COUNSELING				LABO	P. Infections
	M	M	SF	INF	SF	INF	AS	AUX	M	SF	INF	AS	Tech. L	Total Agents
CNPS														
. YOPOUGON	1	2	6	0	6	0	1	10	2	6	0	1	1	33
. ADJAME	1	1	3	0	3	0	1	6	1	3	0	1	1	22
. BOUAKE		1	3	0	3	0	1	2	1	3	0	1	1	20
SAPH														
. SIEGE		0	0	0	0	0	1					1		1
TOUPAH	1	1	1	1	1	1	0	2	1	1	1		1	13
. BONGO		1	0	1	0	1	0	2	1		1			11
. R. GRAS		1	0	1	0	1	0	2	1		1			14
. OUSRA		0	0	1	0	1	0	2			1			5
SCODI	1	1	1	0	1	1	1	18	1	1	0	1	0	10
SOTRA														
. SIEGE	1	1	1	1	1	2	1	5	1	1	1	2	1	15
. YOPOUGON		1		1		2	1	5	1		1	2	1	15
P.A.A.														
CMS	1	2				2	2	2	2		2	2	1	18
. DIE	1	1		5		5	6		1		6	5		16
BLOHORN	1	1		2		2	1		1		2	1		10
PALMCI	1	1		1		1	1	2	1		1	1		16
TOTAL	9	15	15	14	15	19	17	58	15	15	17	18	7	219

Annexe 5

Liste équipement standard/1 Centre

Nature de l'équipement	Nombre	P.U.	P.T.
EQUIPEMENT ADMINISTRATIF (1000 clients)			
Registre de PF	02	20.000	40.000
Cartes de rendez-vous	1200	1.500	1.800.000
Fiches de consultation	1200	2.000	2.400.000
Fiches de stock	50	2.000	100.000
Dossiers suspendus	1000	1.040	1.040.000
Support de rapports	02	20.000	40 000
Sous total			5.420.000
MOBILIER DE BUREAU			
Bureau	01	100.000	100.000
Fauteuil	01	40 000	40.000
Chaises visiteurs	02	20.000	40.000
Armoire métallique	01	150.000	150 000
Fichier à 4 tiroirs	01	125.000	125 000
Corbeille à papier	01	2 000	2.000
Bancs d'attente	05	20.000	100 000
Sous total			557.000
EQUIPEMENT MEDICAL			
Table gynécologique avec étriers	01	267.000	267.000
Escabeau à 2 marches	01	10.000	10.000
Tabouret tournant	01	26 000	26.000
Table roulante pour instruments	01	192.000	192.000
Lampe d'examen sur pied 220 V	01	38.000	38.000
Balance adulte modèle 0,80 kgX150X0,5	01	84.000	84 000
Seau à pédale	02	15.000	15.000
Spéculum vaginal petit Collin	05	3.500	17.500
« « moyen Collin	10	3 600	36.000
« « grand Collin	05	4.000	20.000
Sphygmomanomètre mercure sur pied	02	79.720	159.440
Stéthoscope biauriculaire	02	2 400	4 800
Plateau avec couvercle	02	9.000	18.000
Aiguilles à jeter 0,8X40mm (bte de 100)	10	1.000	10.000
Seringues à jeter hypo Luer 2 ml (bte100)	10	1.456	14.560
Boîte de pose de DIU	01	104.000	104.000
Boîte de retrait de DIU	01	104.000	104.000
Pince à pansement, utérine droit	05	2.808	14.040

Nature de l'équipement	Nombre	P.U.	P.T.
Hystéromètre, SIMS	05	1.352	6.760
Kocher longue	05	2.392	11.960
Ciseaux utérins courbes type Sims 200m	05	1.300	6.500
Gants à jeter taille 7 (bte de 50)	100	7 124	712.400
Gants à jeter taille 8 (bte de 50)	100	7.124	712.400
Stérilisateur électrique modèle TV 400	01	351 700	351.700
Boîte à instrument avec couvercle	01	20.000	20.000
Tambour GM	01	20 000	20.000
Cuvette haricot 825 ml	05	1 560	7.800
Sous total			2.998.860
EQUIPEMENT DE LABO			
Ecouvillon (bte de 1000)	02	8 840	17.680
Test de grossesse HCG Slidex (bte 100)	05	24 596	122.980
Porte tube	01	7 280	7.280
Vaccinestyl (bte de 1000)	02	8 840	17.680
Minuterie	01	1 500	1.500
Spatules (carton de 10 btes de 500)	01	19.760	19.760
Papier buvard (bte de 400)	05	2.600	13.000
Incubateur	01	9 360	9.360
Pipette graduée	01	65 000	65.000
Platine chauffante	01	31.200	31.200
Tubes à essais (carton de 1000)	01	111.800	111.800
Classeurs lames (bte de 100)	01	9.880	9 880
Centrifugeuse électrique	01	91.000	91.000
Entonoir	01	2.080	2.080
Bocal gradué	02	780	1.560
Boîte de Pétri	20	1.560	31.200
Bain marie	01	312.000	312.000
Balance de précision	01	70.720	70.720
Lames (bte de 1440)	02	35.000	70.000
Lamelles (bte de 1000)	02	10.000	20.000
Microscope binauculaire MIC 832 CB	01	387 900	387.900
Brosse à ongles	03	350	1.050
Bililabstix (carton 12 btes de 100)	02	15 600	31.200
Réactifs (bte de 250)	01	11.550	11.550
Sous total			1.456 380

Nature de l'équipement	Nombre	P.U.	P.T.
EQUIPEMENT I.E.C.			
Téléviseur	01	400.000	400.000
Magnétoscope	01	350.000	350.000
Projecteur, carrousel diapo	01	400.000	400.000
Magnétophone	01	25.000	25.000
Cassette/vidéo	10	2.000	20.000
Cassette/magnétophone	10	500	5.000
Jeu de diapositives	02	26.000	52.000
Ecran de projection	01	65.000	65.000
Affiches	50	1.500	750.000
Films sur la PF et le SIDA	PM	PM	PM
Dépliants	500	2 500	1.250.000
Boîte à images	02	50.000	100.000
Manequin organe génital mâle	01	31 200	31.200
Manequin buste pour examen de seins	01	192 000	192.000
Manequin utérus	01	76.440	76.440
Sous total			3.716.640
TOTAL GENERAL			14.148.800

52